

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 4 : 1918) du

LUNDI 4 NOVEMBRE 1918

M. l'échevin Jacqmain vient d'être fêté à l'hôtel de ville à l'occasion de sa libération. Tous les conseillers communaux étaient à leurs bancs ; autour d'eux se trouvaient les chefs des services communaux et les directeurs des écoles communales. Ovation au « héros de la fête » quand il fait son entrée dans la salle du Conseil ; une jeune fille déploie devant lui la soie d'un drapeau tricolore.

M. Lemonnier préside :

« Mon cher collègue – dit-il à M. Jacqmain –, vous êtes rentré hier au milieu de vos chers enfants, privés depuis dix-huit mois de vos caresses. Aujourd'hui, vous rentrez dans la famille communale impatiente de vous voir et heureuse de constater que votre santé a résisté à ... l'épreuve. Quel forfait aviez-vous commis pour être interné en Allemagne ? Vous vous étiez borné, avec une énergie et une foi patriotique admirables, à résister à ceux qui se proposaient de rompre notre unité nationale et cherchaient à précipiter une partie de la Belgique contre l'autre. Vous avez suivi l'exemple de notre grand bourgmestre Max. La population bruxelloise est fière de son échevin de l'instruction publique. Je vous adresse l'expression de sa reconnaissance et de

son admiration. Reprenez ici la place d'honneur que vous avez si bien méritée. » (Salve d'acclamations.)

M. Steens, ajoute :

« Vous avez pris rang parmi ces magistrats communaux que l'arrogance des puissants ne parvint pas à réduire. Vous avez opposé votre mâle volonté au despotisme de l'opresseur. Dépositaire de l'une des plus précieuses prérogatives de notre gestion, de l'enseignement populaire, chargé de la préparation des générations futures, votre patriotique énergie portait ombrage à l'occupant. Celui-ci a brisé préventivement votre résistance en vous privant de la liberté, Il connaissait peu ceux qu'il comptait dompter ; il ignorait que pour un mandataire belge, arbitrairement condamné à l'impuissance, d'autres surgissent prêts à remplir sans défaillance la mission dont il escomptait l'anéantissement. »

M. Steens rappelle que M. Jacqmain, à son départ pour l'Allemagne, lui a confié son échevinat et lui a demandé de ne céder sur aucun point des multiples obligations de sa charge ; la recommandation a été fidèlement suivie.

« Au cours de ces dix-huit mois de perfides et incessantes lutttes – dit l'orateur –, pas une parcelle de notre honneur d'éducateur n'a été entamée. Vos collaborateurs, votre personnel enseignant n'ont fléchi ni devant les rigueurs, ni devant les menaces. Si j'ai réussi à soustraire votre département aux atteintes néfastes de l'ennemi lâchement secondé par une bande de traîtres

prodigalement stipendiés (Note), c'est à leur étroite cohésion que j'en suis redevable. »
(Applaudissements.)

MM. De Bremaecker, Raymond Bôn, Hubert et Brassinne s'associent au nom des différents groupes politiques du conseil communal aux paroles qui viennent d'être prononcées.

M. Bôn fait appel à l'union de tous les Belges :

« Quelle magnifique destinée – dit-il – s'ouvre devant nous ! Nous avons connu la tyrannie étrangère dans ce qu'elle avait d'humiliant. Les meurtrissures du pays nous ont rapprochés. Unissons nos forces pour rendre la Patrie plus grande et plus belle ». Et, dans une éloquente péroraison, il rappelle ces paroles de Bergson, le grand philosophe français : « J'ai enseigné depuis longtemps que l'Histoire était une école d'immoralité. Un acte comme celui de la Belgique rachète les plus grandes vilenies de l'humanité. On se sent plus fier, après cela, d'être homme. »

M. Jacqmain répond avec émotion :

« Mes chers amis – dit-il –, laissez-moi vous remercier de tout coeur des paroles trop élogieuses et trop flatteuses que vous venez de prononcer. Je ne vous ferai pas un discours je m'en sens incapable. Je veux, pendant quelques instants, vous dire ma joie profonde de me trouver ici avec des collègues avec lesquels j'ai toujours eu de si bons rapports. Mais avant de vous répondre, permettez-moi de m'incliner bien bas devant

tous ceux qui sont morts pour la Patrie, qui ont payé de leur sang la conservation du nom belge, devant nos blessés qui seront le témoignage vivant des horreurs que nous avons dû subir, devant nos soldats qui, sous la conduite d'un chef admirable et aimé, sont encore prêts à se sacrifier à la grandeur de notre pays. Laissez-moi associer à cet hommage le nom de la reine des Belges. Nous avons appris là-bas, tout ce qu'elle avait fait pour alléger la peine et les tourments de ceux qui souffraient. » (Applaudissements.)

« Je serais un ingrat si je n'adressais, en ce moment, notre salut à tous, à notre cher bourgmestre Max, avec lequel j'ai eu le bonheur de vivre pendant cinq semaines. Il fut envoyé à Celle-Schloss, le 29 janvier. Le 5 février il fut envoyé en prison et il y resta jusqu'au 12 février. Sorti du cachot spécial, il y est rentré le 19 et, le 5 mars, il quittait la prison entouré de soldats pour se rendre à la prison de Berlin. Tout cela, parce que l'autorité allemande lui ayant formellement promis qu'il garderait à Celle les droits et les prérogatives dont-il jouissait au début de son internement, Max refusait d'accomplir les tâches qu'on prétendait lui imposer et qui étaient incompatibles avec cet engagement. Si sa santé physique n'est pas telle que je l'eusse souhaité, son moral est au-dessus de tout. Il est resté brave et courageux et, toujours, il m'a servi d'exemple. »

M. Jacquemain parle de sa captivité. Il évoque les journées de mars, avril, mai, juin derniers :

“Chaque jour nous apportait la nouvelle de défaites;

mais nous n'étions pas désespérés pour cela, car nous avons la certitude que notre beau pays sortirait glorieux de l'épreuve. Puis est arrivée la journée du 18 juillet, date à jamais historique qui marqua notre première victoire, suivie le lendemain d'une seconde. Depuis lors, nous n'avons connu que des succès. Aujourd'hui la guerre est finie. L'étranger quittera notre sol demain."

L'échevin exprime sa gratitude à ses collègues du conseil communal ; et spécialement à M. Steens, qui a assumé intérimairement sa gestion, à M. Devogel (**Note**) et à l'admirable personnel enseignant des écoles. « *Je sais – leur dit-il – que vous étiez prêts à abandonner votre poste si l'ennemi avait donné suite à ses projets de flamandisation de notre enseignement (**Note**). Nous sommes bilingues et nous le resterons.* » (Acclamations.)

Après ce discours, qui met fin à la séance officielle, le personnel des écoles se rend dans le cabinet de l'échevin Jacqmain, où la manifestation prend un caractère plus intime. M. Devogel, directeur des services de l'enseignement, adresse à son chef un *speech* exprimant la joie que le monde de l'enseignement éprouve à le revoir après une si longue séparation et rappelant les tentatives de « *gens sans aveu* » (**Note** : des *activistes* flamands) pour détruire l'édifice scolaire élevé par l'administration communale.

Dans sa réponse, M. Jacqmain évoque le souvenir de son prédécesseur Léon Lepage, qui

ne cessa, pendant toute sa carrière, d'inspirer le patriotisme le plus ardent au personnel de l'enseignement communal : « si l'on connaît la **Brabançonne** dans nos écoles, c'est à lui qu'on le doit » – dit-il.

Puis, il fait un curieux récit d'incidents qui ont marqué son retour à Bruxelles :

*“A la gare du Nord – raconte-t-il –, un officier m'attendait pour me conduire à la «Kommandantur». Là l'oberleutenant Weber m'a donné à entendre que l'on avait mis à mon retour certaines conditions. J'ai répondu que je ne voulais pas qu'il y eut de malentendu ; je ne suis pas rentré pour me livrer exclusivement à des effusions de famille, mais j'entends – ai-je affirmé –, reprendre tout de suite mes fonctions échevinales. Je désire être complètement rassuré sur ce point. L'officier ayant déclaré qu'il était sans instructions à mon sujet, je l'ai prié de s'informer ce qu'il a fait aussitôt par téléphone. On lui a répondu que M. von der Lancken (**Note**) désirait avoir un entretien avec moi, le lendemain matin. Au moment où j'allais me retirer, l'officier a reçu une nouvelle communication téléphonique. C'était le général Hurt, gouverneur de Bruxelles, qui me faisait également prier de me rendre chez lui. Je me suis rendu à cette double convocation. Ces messieurs ont été charmants ; ils ne m'ont fait aucune recommandation spéciale dont j'eusse pu m'alarmer et m'ont fait, l'un et l'autre, la confiance que si j'avais été remis en liberté, c'était à leur intervention personnelle que je le devais. »*

Notes de Bernard GOORDEN.

Concernant les écoles bruxelloises, lisez “*Procédés allemands*”, publié par Roberto Jorge **PAYRO** ou **Payró** (1867-1928) dans le journal **La Nación**, de Buenos Aires, le 4 septembre 1919 (l’auteur étant quasi en résidence surveillée à Uccle depuis octobre 1915) et traduit par nos soins. L’article se réfère à la façon dont la censure allemande a empêché la distribution par Emile **JACQMAIN** de diplômes au terme de l’année scolaire 1914-1915, et à la façon dont elle a tenté de sanctionner après coup la remise d’une médaille au terme de l’année scolaire 1915-1916.

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20PROCEDI%20MIENTOS%20ALEMANES%20FR%20191506%20191606.pdf>

Lisez « *La flamandisation de l’Enseignement* » (pages 305-315) en 1917-1918, notamment dans le Grand-Bruxelles, qui figure dans la quatrième partie du chapitre VI (« *L’oeuvre de flamandisation* ») des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l’Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l’Histoire de la guerre en Belgique* »).

<http://www.idesetautres.be/upload/FLAMANDISATION%20ENSEIGNEMENT%20BRUXELLES%201917->

[1918%20ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%201929%20PARTIE%204%20CHAPITRE%206.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%201929%20PARTIE%204%20CHAPITRE%206.pdf)

On y résume l'évolution chronologique (propositions et décisions prises aux séances de la « *Oberkommission* » et de la « *Hauptkommission* ») :

des jardins d'enfants (entre le 8 mars 1917 et le 24 avril 1918) ;

de l'enseignement primaire (entre le 15 février 1917 et le 25 avril 1918) ;

de l'enseignement normal (entre le 16 avril 1917 et le 20 décembre 1917) ;

de l'enseignement moyen (entre le 31 juillet 1917 et le 1^{er} juin 1918) ;

de l'enseignement supérieur (entre le 28 avril 1917 et le 3 août 1917).

On y évoque aussi la « *police linguistique* » (pages 307-308). On y détaille le rapport d'une enquête de la Commission de contrôle linguistique à Gand (pages 311-315).

Voyez la table des matières détaillée du volume à :

<http://www.idesetautres.be/upload/ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%20RAAD%20VAN%20VLAANDEREN%201928%20TABLE%20MATIERES.pdf>

Victor **DEVOGEL**, directeur des écoles de la Ville de Bruxelles en 1916 et, *honoraire*, après la guerre.

Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie : **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<http://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Découvrez un échantillonnage représentatif de **lettres d'Adolphe MAX en captivité** sur :

<https://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

le 28 septembre 1914, depuis la prison de Namur, à ses collègues du Collège :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140928%20ADOLPHE%20MAX%20%20LETTRE%20CAPTIVITE%20NAMUR.pdf> ;

le 5 octobre 1914, depuis la prison de Namur, au général von Lüttwitz, gouverneur de Bruxelles :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141005%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20NAMUR.pdf> ;

le 12 octobre 1914, depuis la forteresse de Glatz en Silésie, à son frère Georges :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141012A%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf> ;

le 12 octobre 1914, au ministre allemand de la Guerre :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141012B%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf> ;

le 15 octobre 1914, au gouverneur de Berlin :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141015%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 20 novembre 1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141120%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

[TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/19141121%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf)

le 21 novembre 1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141121%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 27 novembre 1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141127%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 12 décembre 1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141212%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 21 décembre 1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141221%20ADOLPHE%20MAX%20%20%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 23 décembre 1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141223%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 24 décembre 1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141224%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 3 janvier 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150103%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE.pdf>

le 8 janvier 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150108%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ%20COOREMANS%20100%20CHARLES%20MAYER.pdf>

le 12 janvier 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150112%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 19 janvier 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150119%20ADOLPHE%20MAX%20LETTRE%20CAPTIVITE%20GLATZ.pdf>

le 13 février 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150213%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20VIERSET.pdf>

le 14 avril 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150414%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20VIERSET.pdf>

le 22 avril 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150422%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE%20VIERSET.pdf>

le 1^{er} mai 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150501%20ADOLPHE%20MAX%20LET%20TRE%20CAPTIVITE.pdf>

le 6 mai 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150506%20ADOLPHE%20MAX%20LETRE%20CAPTIVITE.pdf>

le 26 mai 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150526%20ADOLPHE%20MAX%20LETRE%20CAPTIVITE.pdf>

le 26 août 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19150826%20ADOLPHE%20MAX%20LETRE%20CAPTIVITE.pdf>

Roberto J. **Payró** lui a consacré une série d'articles, traduits en français par nos soins :

« *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* » ; in ***La Nación*** ; 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 18 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

Baron **von der LANCKEN** ; *Mémoires. Mes trente années de service* (traduit de l'allemand par Maurice Tenine) ; Paris, Librairie Gallimard ; 1932, 253 pages. (*Meine dreissig Dienstjahre* ; 1931).

<http://www.idesetautres.be/upload/OSCAR%20VON%20DER%20LANCKEN%20LIENS%20INTERNET%20CHAPITRES%20MEMOIRES%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Table des matières (non présente dans le livre).

Note de l'éditeur (page 7)

Avant-propos (de l'auteur ; pages 9-10)

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%201930%20AVANT-PROPOS.pdf>

Partie II : Bruxelles (1914-1918) (pages 95-226)

Chapitre V : La déclaration de guerre. L'entrée en Belgique. La fondation du *Gouvernement général* (pages 97-115).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%2005%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Chapitre VI : Comment naquit la *Section politique*. La diplomatie. Les représentations diplomatiques. Situation juridique des ambassadeurs. Les privilèges accordés aux ambassadeurs (leur contenu et leur importance). L'activité des ambassades : l'ambassade américaine ;

l'ambassade espagnole ; l'ambassade des Pays-Bas (pages 119-144).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%2006%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Chapitre VII : Le Cardinal Mercier (pages 145-160).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%2007%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Chapitre VIII : L'Office de ravitaillement américano-belge (pages 161-177).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%2008%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Chapitre IX : Les Flamands (pages 178-187).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%2009%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Chapitre X : La tragédie de la guerre. La guerre des francs-tireurs en Belgique *. Les déportations d'ouvriers. L'affaire Cavell (pages 188-214).

+ Annexe 3 (pour la page 196) : concerne l'incendie de Louvain * (rapport de la section I de l'Administration civile, du 20 septembre 1914 ; pages 252-253).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%20CHAPITRE%2010%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Chapitre XI : Désirs de Paix : 1917. Briand (pages 215-226).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%20CHAPITRE%2011%20BELGIQUE%201914-1918.pdf>

Considérations et perspectives (pages 227-241).

<http://www.idesetautres.be/upload/VON%20DER%20LANCKEN%20MEMOIRES%20POSTFACE.pdf>